

REVUE ILLUSTRÉE

Publication bimensuelle fondée en 1885

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Mois. . .	18 fr.	22 fr.
An. . . .	36 fr.	44 fr.

Gustave FICKER, Editeur - Propriétaire

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
6. RUE DE SAVOIE. 6. PARIS

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

N° 10. — 25 Mai 1911.

... : Directeur littéraire
Paul-Franz Namur : Directeur artistique
Baron de Bermingham : Critique d'art
Boucher : Chroniqueur médical
Joseph Perier : Critique théâtral

SOMMAIRE

RAOUL PONTUS

Au Cœur de la Cité défendue de Pékin
(Illustrations photographiques)

G. ROLLIN

Le Drapeau

DOCTEUR HENRY LABONNE

La Dernière Prêtresse d'Odin
(Illustrations photographiques)

DOCTEUR GIBERT

La Démagogie

LOUIS ROUBAUD

Un Livre Français
(Illustrations photographiques)

JOSEPH TOUCHYARD

L'Âme Maurice

YVES LE FEBVRE

Un Meurtre
(Illustrations photographiques)

PAUL GOURMAND

Mariage d'Or (suite)

JOSEPH PERIER

Echos de Théâtres
(Compositions de Pedro)

Une Quinzaine de Sports

(Illustrations photographiques)

ÉLVIRE D'ALANCOMTE

La Vie Mondaine

C.

Gotha : Chronique des Livres, etc., etc.



Photographie de la Maison Boute, Bruxelles.

S. M. ALBERT I^{er}

Prix du Numéro : 1 fr. 50.

Au Cœur de la Cité défendue de Pékin

*Audience Impériale accordée à la Mission Spéciale Belge
du Changement de Règne.*

Le 17 décembre 1909, S. M. Léopold II mourait au Château de Laeken; quelques jours plus tard — le 23 décembre — le peuple belge, massé dans les rues de Bruxelles, saluait de ses acclamations enthousiastes son nouveau Roi, sa gracieuse Reine et ses jeunes Princes.

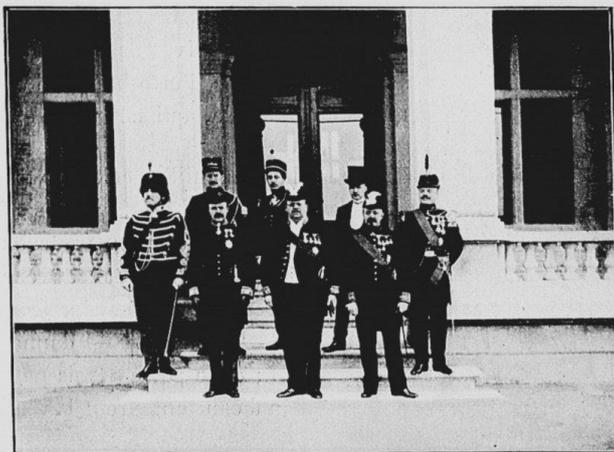
Peu après, le moment vint — ainsi le veut la courtoisie entre les nations — de porter ces faits, désormais historiques, à la connaissance des chefs d'États étrangers, et c'est ainsi que, dès le mois de février 1911, S. M. le Roi Albert choisissait, comme chef d'une mission à envoyer en Chine, M. Raoul Warocqué, Questeur et Membre de la Chambre des Représentants, et le chargeait, avec le titre d'Envoyé Extraordinaire, d'aller à Pékin remettre personnellement à S. A. I. le Prince Tsouen, Régent de l'Empire pendant la minorité de S. M. l'Empereur Hsuan-Toung, des lettres autographes Lui annonçant la mort de S. M. Léopold II et Son propre avènement au trône de Belgique.

La Mission Spéciale fut, en outre, composée de M. Florimond Hankar, directeur-général de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite; de M. le Capitaine Commandant Adjoint d'État-Major Raoul Pontus, du 3^e Régiment d'Artillerie; de M. le Capitaine Commandant Adjoint d'État-Major Adolphe Haegelsteen, du 2^e Régiment de Guides, et de M. le Sous-Lieutenant Ivan Orban, du 2^e Régiment d'Artillerie.

La Mission belge quitta Bruxelles le 2 avril 1910 et, après avoir passé deux jours à Saint-Pétersbourg et à Moscou, arriva à Pékin le 18 du même mois.

Ce fut le jeudi 21 avril que S. A. I. le Prince Régent reçut solennellement la Mission Spéciale belge. L'audience impériale eut lieu, d'après un cérémonial très particulier prescrit par le ministère des Rites, et que le Wai-Wou-Pou — ministère des Affaires Étrangères — communiqua à M. de Premeaux de la Nieppe, Chargé d'affaires de Belgique, le 20 avril, dans la journée.

Le mode officiel de transport, en Chine, est la chaise à porteurs ou palanquin. D'après le protocole, M. Warocqué avait seul le droit d'être porté dans une chaise du Wai-Wou-Pou; M. de Premeaux de la Nieppe utilisa sa chaise personnelle, dont les porteurs étaient revêtus de



LA MISSION SPÉCIALE BELGE EN CHINE.

costumes chinois bordés d'un galon aux couleurs belges. Il donna des ordres pour que des chaises mandarinales fussent mises à la disposition des attachés à la Mission.

Outre la chaise destinée à M. Warocqué, le Wai-Wou-Pou envoya aussi une escorte de cavaliers chinois.

A 9 heures du matin, nous prenons place dans nos chaises respectives et, par un beau soleil de printemps, le cortège quittait les jardins de la légation de Belgique.

L'escorte chinoise du Wai-Wou-Pou, en espaliers, ouvrait la marche; puis venaient les gardes à cheval de la Légation entourant la chaise de M. Warocqué; arrivaient ensuite les chaises de M. de Prelle de la Nieppe et des attachés à la Mission.

Le cortège se dirigea vers la ville impériale; arrivé à l'extrémité de la rue des Légations, en face de l'imposante porte *Chien Men*, il tourna à droite et pénétra dans le palais par la porte sud, la « Porte de la grande dynastie des Tsing » (*Ta Tsing Men*).

Il suivit une direction sud-nord, traversant la partie méridionale de la ville impériale et une grande partie de la ville interdite, pour gagner la salle du Trône qui fait partie des appartements privés de l'Empereur.

Cet itinéraire, le plus considéré pour les audiences impériales, ne peut être suivi, d'après le protocole chinois, que par les Missions portant avec elles des lettres signées par un souverain.

A la « Porte de la grande dynastie des Tsing », se trouvait un détachement d'infanterie du corps de la Garde. Ces hommes, équipés à l'euro-péenne, mais n'ayant pas coupé leur tresse, portent militairement un coquet uniforme « kaki », au col rouge et au képi à bande de la même nuance, couleur distinctive de la Garde. Ils sont armés d'un fusil à répétition, et ils ont rendu les honneurs d'une façon irréprochable.

En suivant la large avenue qui mène de la « Porte de la grande dynastie des Tsing » à la « Porte de la Tranquillité céleste », qui donne accès dans la ville impériale et où ne peuvent pénétrer les escortes, on voit à droite et à gauche de longs bâtiments qui sont des annexes de divers départements ministériels.

La « Porte de la Tranquillité céleste » est précédée d'un quintuple pont qui, comme elle, présente cinq passages permettant de franchir un ruisseau, « la rivière d'or »; ces ponts sont légèrement courbés et ont de jolies balustrades de marbre.

A chacune des deux portes successives de la ville impériale : la « Porte de la Tranquillité céleste » — *Tien An Men* — et la « Porte honorable » — *Tuan Men* —, nous trouvons des détachements d'infanterie de la Garde, qui nous présentent les armes avec une grande correction.

A partir de la « Porte de la Tranquillité céleste », la partie sud de la ville impériale, que nous traversons, est formée de jardins arborés, parsemés de pavillons, formant, à l'Est, le temple des ancêtres et, à l'Ouest, le temple des dieux protecteurs. Toutes les toitures, relevées aux angles, comme le veut le style chinois, sont recouvertes de tuiles émaillées jaunes, couleur réservée aux palais impériaux.

La « Porte méridionale » — *Wu Men* — donne accès, du côté du Sud, à la « Ville violette » (1) ou « Cité défendue »; cette porte a trois passages. Un mur crénelé de sept mètres d'élévation et un large fossé plein d'eau, entourent la résidence du Fils du Ciel.

(1) Ainsi appelée parce qu'autrefois on ne pouvait utiliser, dans les constructions de la ville interdite, que du mortier violet.



Photographie de la Maison Royale, Bruxelles.

S. M. ALBERT I^{er}

Pour franchir la « Porte méridionale », M. Warocqué et M. de Prelle de la Nieppe descendent de leur palanquin et montent dans des chaises de la Cour, qui leur sont spécialement destinées. Mais les attachés, qui n'étaient pas revêtus d'une dignité assez élevée pour pouvoir pénétrer en chaise dans la « Ville interdite », suivent leur chef à pied, conformément au minutieux protocole de la cérémonie.

Tout indique que nous allons entrer dans la Cité défendue et qu'on s'y entoure de grandes précautions : ce n'est plus l'armée moderne chinoise, aux idées peut-être trop avancées, qui fait le service; mais ce sont de moyen-âgeux arbalétriers des anciennes et fidèles bannières mandchoues, qui se rangent sur le passage des membres de la Mission à la « Porte méridionale ». Et une certaine émotion s'empare de nous en franchissant le seuil de cette ville interdite, séjour mystérieux d'une Cour mystérieuse, sur laquelle existent de si curieuses légendes !

Au delà de la porte méridionale, précédée d'un pont, se trouve la « Porte de la suprême Concorde », qui donne accès dans une vaste cour, au centre de laquelle se trouve le grand palais — *Tae Ho T'ien* — où se donnent les fêtes et les grandes réceptions.

Incendiée en 1644, lors de la prise de Pékin par les Mandchoux, cette salle de la « Suprême Concorde », autrefois une des merveilles du monde par sa richesse et sa beauté artistique, n'a été réédifiée que vers 1700, mais non dans son ancienne splendeur.

C'est généralement dans ce palais de la « Suprême Concorde », tout à l'entrée de la ville interdite, que l'Empereur reçoit les ambassadeurs étrangers qui, de cette façon, ne sont amenés à voir qu'une très faible partie de la cité défendue.

Mais les circonstances nous ont bien servis : la Cour chinoise portant encore le deuil pour la mort de S. M. Kouang-Su, c'est dans la Salle du Trône des appartements privés de l'Empereur, que nous avons été reçus. Nous avons pu traverser ainsi toute la ville défendue.

Derrière le palais de la Suprême Concorde, s'élèvent le palais des Cérémonies agricoles et la salle du Conseil; ces trois palais, surélevés,



AUDIENCE IMPÉRIALE.
LA GARDE D'HONNEUR A CHEVAL (21 AVRIL 1910).



AUDIENCE IMPÉRIALE.
FORMATION DU CORTÈGE DANS LE JARDIN DE LA LÉGATION.

sont construits sur une terrasse, à laquelle on accède par des escaliers de marbre.

Nous obliquons à droite, et nous laissons à notre gauche cette série de palais polychromes, de style chinois très pur, à entre-colonnements et double toiture en tuiles émaillées jaunes : à côté de brûle-parfums géants, des dragons fabuleux et des lions immenses, atrocement grimaçants, semblent veiller.

À l'Est et à l'Ouest des palais qui occupent le centre de la ville interdite, séparée de ceux-ci par une muraille couverte de tuiles jaunes et percée de plusieurs portes, se trouve, de chaque côté, une rangée de pavillons, dont plusieurs constituent les appartements des Impératrices ; de là, les noms d' « Impératrice de l'Est » et d' « Impératrice de l'Ouest » donnés à l'Impératrice Seu-Si et à l'Impératrice Long-Yu.

C'est aussi dans ces deux rangées d'appartements, que se trouvent les logements des femmes et des eunuques, les magasins et le palais renfermant le trésor impérial.

En 1895 — il n'y a que seize ans — les ministres étrangers, admis pour la première fois dans l'enceinte de la cité défendue, furent reçus en audience dans le « Palais des fleurs littéraires » — *Ouen Hoa Tien* —, au sud des pavillons de l'Est.

Enfin, nous approchons de la Salle du Trône, où nous serons reçus.

Les ambassadeurs eux-mêmes n'ont pas le droit de gravir en chaise les degrés qui précèdent la « Porte de la Pureté céleste » — *Chien Ching Men* —. M. Warocqué et M. de Preme de la Mission belge est porteur de lettres autographes de son Souverain, c'est par le milieu de la « Porte de la Pureté céleste » — milieu qu'on ouvre bien rarement — et non par les baies latérales, que nous sommes admis au cœur de la ville violette, au sein des appartements privés de l'Empereur.

Ici, ce sont des soldats — fidèles entre les fidèles — armés de hallebardes à la queue de léopard, qui font la haie à la porte *Chien Ching* et devant la Salle du Trône de la Pureté céleste, dont les accès sont étroitement surveillés par de nombreux eunuques.

Ces palais impériaux de la Cité défendue seraient merveilleux dans leur étrange originalité, si les cours, les ponts, et presque tous les pavillons, n'étaient pas laissés dans un pénible abandon : les mauvaises herbes poussent folles un peu partout, et le sol est, par endroits, jonché de débris de tuiles et de pierres provenant des bâtiments, dont le délabrement est navrant. Ce n'est pourtant pas le manque de bras qui en est cause, car on estime à plus de 8000 personnes la population de la ville interdite, sans compter les fonctionnaires et les soldats qui y sont appelés pour leur service et qui n'y logent pas. Cette population se compose de la famille impériale, de ses familiers, des personnes qui lui sont attachées, des concubines impériales, des femmes secondaires, des servantes, des eunuques et d'une légion de serviteurs.

La Salle du Trône de la Pureté Céleste — *Chien Chin Koung* — présente la forme d'un rectangle un peu allongé. Trois portes, pratiquées dans un des grands côtés, y donnent accès. C'est aussi par la porte du milieu de la Salle du Trône que nous avons le grand honneur d'être admis en présence du représentant du Fils du Ciel.

En pénétrant dans la Salle du Trône de la Pureté Céleste, on se trouve en face d'une estrade qui occupe le milieu de l'autre grand côté et sur laquelle est placé un trône splendide. Trois escaliers mènent sur l'estrade, autour de laquelle court une balustrade, assez large à la partie supérieure pour y recevoir des œuvres d'art : bronzes représentant des cigognes ou des lions, des brûle-parfums, des vases de vieille porcelaine, etc...

Le trône lui-même est constitué par un large fauteuil à haut dossier de bois noir sculpté,

couvert de soie jaune portant brodé le dragon impérial à cinq griffes. Aussi longtemps que l'Empereur Hsuan-Toung sera mineur, le trône restera inoccupée, et le Prince Régent se tiendra sur la partie gauche de l'estrade. Derrière le trône et sur presque toute la largeur de l'estrade, se trouve un merveilleux paravent doré à cinq panneaux artistiquement sculptés.

Les petits côtés de la salle sont occupés symétriquement, à droite et à gauche, par de hautes glaces surmontées de galeries en petit jubé et entourées de cadres en argent ciselé.

Le plafond présente des caissons, au fond desquels sont représentés, en jaune, des dragons impériaux sur fond bleu.

Le parquet est malheureusement recouvert de tapis européens de facture ordinaire, jurant un peu avec le caractère extrême-oriental de l'ensemble.

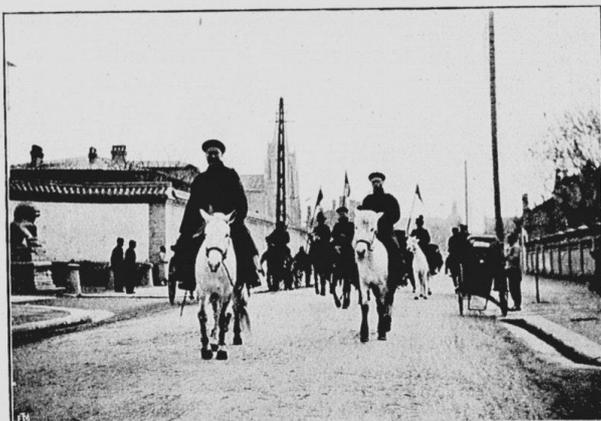
Après s'être incliné trois fois, en avançant, depuis l'entrée de la salle jusqu'au pied du trône, comme le prescrivait le cérémonial, M. Warocqué prononça un discours que M. Houyet, l'interprète de la Légation de Belgique, traduisit immédiatement.

Devant le chef d'un des plus vastes Empires du Monde, en présence de tous les princes de la famille impériale et des plus hauts dignitaires de la nation en costume d'apparat; au cœur même de cette cité défendue, sur laquelle plane un éternel mystère; dans cette Salle du Trône, d'une ornementation étrange, jalousement gardée par une nuée de serviteurs, l'audience impériale, même avec son cérémonial d'un autre âge, avait un caractère impressionnant de grandiose solennité.

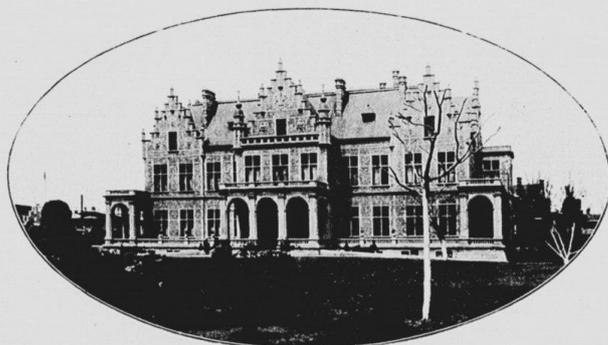
S. A. I. le Prince Régent, au milieu d'un profond silence, répondit au discours de M. Warocqué, et ses paroles, traduites par le chef de la section française du ministère des Affaires Etrangères, furent particulièrement aimables et flatteuses pour le Roi Albert, Son Envoyé spécial et la Belgique.

M. Warocqué gravit alors les degrés de l'estrade, en prenant l'escalier du milieu, et, en s'inclinant profondément, remit les lettres du Roi au Prince Régent qui les plaça devant le trône. Ces documents diplomatiques, scellés au chiffre du Roi Albert, étaient placés dans une luxueuse couverture de cuir rouge aux armes royales de Belgique.

La cérémonie terminée, nous quittons la Salle du Trône en nous



AUDIENCE IMPÉRIALE.
LE CORTÈGE DANS LA RUE DES LÉGATIONS.



LÉGATION DE BELGIQUE A PÉKIN. — HOTEL DU MINISTRE.

inclinant, cette fois à deux reprises seulement, tout en reculant, non plus vers la porte du milieu, par laquelle nous avions le droit d'entrer lorsque M. Warocqué était encore porteur des lettres du Roi Albert, mais, pour observer le cérémonial, vers la porte latérale de droite.

Après une collation servie dans un pavillon voisin, et à laquelle assistaient les hauts fonctionnaires du Wai-Wou-Pou, la Mission belge quitta la ville violette, et nous rentrâmes à la légation de Belgique avec le même cérémonial qu'à l'arrivée. Nous avons suivi un itinéraire différent de celui qui avait été fixé pour nous rendre à l'audience et qui, je le répète, ne peut être suivi par les étrangers que lorsqu'ils sont porteurs de lettres émanant de leur Souverain. Si la remise de ces documents diminuait protocolairement notre prestige, nous n'avons pas dû trop le regretter, car le changement apporté à l'itinéraire du retour, nous permit de voir une autre partie de la Cité défendue et elle ne manquait pas d'un certain intérêt.

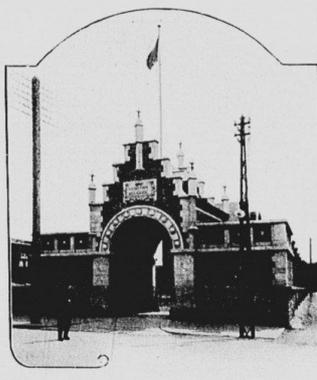
Le soir même, paraissait dans le journal officiel de l'Empire le compte rendu suivant de l'audience impériale :

« Le douzième jour de la troisième lune, le ministère des Affaires civiles, l'Académie, la Bannière jaune bordée (1), ont été de service au Palais.

« Ce jour, à l'heure Szeu, dans la salle Chien Ching, ont été reçus en audience solennelle, l'Envoyé Extraordinaire de S. M. le Roi des Belges Wa-Lo-Chi, M. le Chargé d'Affaires de Belgique Po-Lai-Eul, et les attachés à la Mission spéciale belge Han-Ka, directeur de banque, Pon-Tu-Szeu, capitaine d'artillerie, Ko-Eul-Sên-T'ien, capitaine de cavalerie, Ao-Eul-Pang, sous-lieutenant d'artillerie et Hu-I-le, interprète » (2).

RAOUL PONTUS,

*Capitaine Commandant au 7^{me} Régiment d'Artillerie,
de S. M. le Roi des Belges.
Attaché à la Mission.*



UNE DES PORTES DE LA LÉGATION DE BELGIQUE A PÉKIN.

(1) Troupe de l'ancienne armée chinoise.

(2) La langue mandarine ne comportant aucun son renfermant la lettre R, lorsque les Chinois veulent représenter l'un de ces sons, au moyen de leurs caractères, ils emploient celui d'entre eux dont la prononciation comporte les voyelles analogues, mais avec la consonne L. C'est ainsi que le B aussi, qui n'existe pas en chinois, est généralement exprimé par P. L'S final n'existant pas, on remplace presque toujours cette lettre par le son sifflant « szeu. »